



**Relation Des Deliberations Dv Clergé De France, Svr La  
Constitvtion, Et Svr le Bref de N.S.P. le Pape Innocent X.  
Par Laquelle Sont Declarées & definies cinq Propositions  
en matiere de Foy**

**Paris, 1656**

Lettre De Messievr Les Agents generaux du Clergé, pour accompagner  
celle de Messeigneurs les Prelats.

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-73777](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-73777)

LETTRE DE MESSIEURS LES AGENTS  
*generaux du Clergé, pour accompagner celle  
 de Messieurs les Prelats.*

MONSEIGNEUR,

Nous auons eu ordre de Nosseigneurs les Prelats qui se sont trouuez à Paris, de faire imprimer le Recueil de tout ce qui s'est passé dans les diuerfes Assemblées qui ont esté tenues sur le sujet des cinq Propositions de Ianfenius, que feu nostre saint Pere le Pape Innocent X. a condamnées par sa Constitution de l'an 1653. Pour executer leur dessein, nous auons fait mettre les actes tout de suite par les dattes, depuis le Bref que sa Sainteté enuoya au Roy avec ladite Constitution, jusques à la derniere Lettre que nosdits Seigneurs vous escriuent à present. Nous ne vous difons rien du détail, MONSEIGNEUR, parce que leur Lettre vous en instraira beaucoup mieux que nous ne le pourrions faire; outre que ce seroit vne repetition tout à fait inutile, & qui ne pourroit mesme que vous estre ennuyeuse, si nous entreprenions de vouloir vous en entretenir encore. Vous verrez bien par la quantité des pieces que contient ce Recueil, qu'il estoit assez difficile qu'elles fussent imprimées plustost. Nous vous supplions tres-humblement, MONSEIGNEUR, d'auoir nos soins agreables en ce rencontre, & de nous commander quelque chose pour vostre seruice, si vous nous jugez capables de vous en rendre quelqu'un en particulier, outre ce-luy que nous vous deons, avec le general de tous Nosseigneurs les Euesques de France, de qui nous sommes, & de vous particulierement s'il vous plaist,

MONSEIGNEUR,

De Paris, ce 2. Iuin, 1655.

*Tres-humbles & tres-obeissans seruiteurs,  
 Les Agents generaux du Clergé de France.  
 L'Abbé DE MARMIESSE. L'Abbé DE VILLARS.*